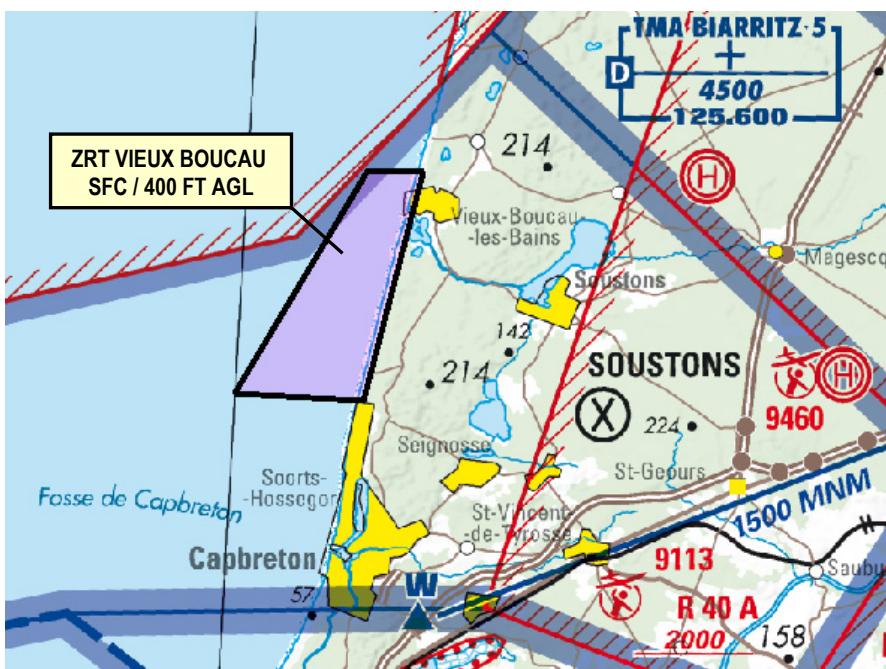


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) entre Vieux-Boucau-Les-Bains et Capbreton
(FIR : Bordeaux LFBB)

En vigueur : Du lundi 17 mai au vendredi 28 mai 2021



ACTIVITÉ
Vols d'aéronefs sans équipage à bord pour expérimentation survol côtier et maritime.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
Lundi au vendredi : SR-SS
INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de : Biarritz INFO : 119.175 MHz
STATUT
Zone réglementée temporaire
SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact avec le responsable d'activité.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales

43°48'10.00" N, 001°24'25.00" W
43°42'47.00" N, 001°25'54.00" W
43°42'47.00" N, 001°30'00.00" W
43°48'08.00" N, 001°26'09.00" W
43°48'10.00" N, 001°24'25.00" W

Limites verticales

SFC / 400 FT AGL

ORGANISME A CONTACTER

Avant l'activité :
Exploitant
Tél : 09 71 16 99 46 ou 06 30 32 20 97

Pendant l'activité :
Responsables d'activité (télépilote)
Tél : 06 30 32 20 97